

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENTRE NOUS SOIT DIT 4

SUISSE 5

« Pour le droit à la vie »
Une initiative dangereuse

DOSSIER 10

Les femmes
dans les radios locales
Pas de fronde sur les ondes

SOCIÉTÉ 14

Recherche féministe
L'utopie au pouvoir

COURRIER 16

MONDE 16

D'UN CANTON À L'AUTRE 18

CULTUR...ELLES 21

Histoires anonymes et
histoire de Clémence
Après la rue les livres

« La légende de Bloodsmoor »
**Pourquoi le gothique
vint aux femmes**

INTERVIEW 24

Femmes nicaraguayennes
**« Un certain orgueil
pour nos lois »**

VOUS AVEZ DIT : PLURALISME ?



Vous ne trouverez pas, dans ce numéro de Femmes Suisses, une présentation « neutre et sans parti pris » des arguments pour et contre l'initiative dite « Pour le droit à la vie », mais un article qui en dénonce avec vigueur le caractère totalitaire (cf. p. 6 à 8). Entorse à la sacro-sainte « objectivité » journalistique ? Impardonnable atteinte au pluralisme des opinions, qui garantit la vigueur du débat démocratique ? Ces reproches méritent examen.

Femmes Suisses est un journal d'information, certes, mais doublé d'un journal d'opinion. Indépendant de toute attache partisane, il a le devoir de rendre compte, dans la mesure de ses moyens, de toutes les idées et de tous les événements qui touchent à l'évolution de la condition féminine, quel(le)s qu'en soient les promotrices (-teurs) et les actrices (-teurs) ; mais il lui incombe également d'analyser ces idées et ces événements à la lumière d'une vision féministe du monde, dont la défense constitue sa raison d'être.

Depuis le début du mouvement des femmes, le combat pour la décriminalisation de l'avortement a fait figure de combat fondamental et exemplaire, résumant presque tous les autres, sur la voie de l'émancipation. La raison en est claire : les femmes ont tout de suite compris que la liberté de conscience, notamment en ce qui concerne la gestion de son propre corps, est le début de toutes les libertés ; et que le droit de décider toutes seules, ou avec leur partenaire, si l'avortement est, oui ou non, dans leur propre cas, une pratique moralement acceptable est aussi important que le droit de vote.

Cette liberté-là, ce droit-là, l'initiative dite « Pour le droit à la vie » veut impitoyablement les étouffer, en imposant à l'ensemble de la population une règle de conduite uniforme qui n'a d'autre source que la morale privée des initiants et de leur famille de pensée. Cette démarche est indiscutablement contraire, non seulement aux intérêts des femmes, mais également aux intérêts de la démocratie. Nous ne pouvons donc pas accepter qu'elle soit traitée dans nos colonnes comme une démarche envisageable dans un contexte féministe : elle prend l'exact contrepied de l'idéal de liberté et de responsabilité pour lequel nous nous battons.

Notre position serait bien entendu tout autre s'il s'agissait de débattre de l'interruption de grossesse en tant que problème éthique, relevant du choix individuel de chacune et de chacun. Nous serions alors heureuses d'accueillir les opinions les plus diverses. Mais il nous paraît contradictoire de se dire féministe et de vouloir interdire cette pratique à celles qui pensent pouvoir y recourir sans culpabilité.

On entend souvent dire que le féminisme a du plomb dans l'aile. Serait-ce parce qu'il donne l'impression de n'être plus qu'une coquille vide sans noyau, une auberge espagnole où tout le monde prétend être chez soi ? Il faudrait avoir le courage de tracer une frontière nette entre le pluralisme, auquel notre journal est apparemment plus attaché que certains intolérants qui s'en réclament sans le mettre en pratique, et la perte du sens de notre action.

Silvia Lempen